



MERVILLE

ACTUALITES

N° 154
Juillet/Août 2009

**Citoyens
toujours...**

**Bonnes
vacances !**



Les sorties jeunesse de l'été

(en page 3)



**L'été avec la
Communauté de Communes**

(en page 11)

Numéros utiles

SAMU 15

Centre antipoisons 15

Pompiers 18

Police 17

Sapeurs-pompiers de Grenade 05 61 82 66 00

Gendarmerie de Grenade 05 62 79 93 70

Urgence/Dépannage GDF 05 61 35 98 32

Urgence/Dépannage EDF 08 10 33 3081

LA POSTE 05 34 52 95 21

M. le Curé 05 61 82 61 35

Bibliothèque

(M^{me} Marie-Pierre DUNAS) 05 61 85 67 45

Directeur école élémentaire 05 34 52 80 30

Directeur école maternelle 05 34 52 90 53

Cantine 05 34 52 80 32

Crèche 05 61 85 19 89

MAIRIE de Merville 05 62 13 41 00

Permanence Adjoint

En cas d'urgence le week-end

vous pouvez appeler au 06 85 55 66 22

SIVU RIVAGE

Service Emploi Merville 05 62 13 40 94

Service social 05 62 13 40 95

Service Enfance & Jeunesse :

Directeur : Nicolas LAMOUR

• Centre de Loisirs : 05 34 52 80 33

- Enfance : Virginie REVEL

(merville.enfance@yahoo.fr)

- Animation Sport : Marc Soula

(merville.sports_animation@yahoo.fr)

• Jeunesse

(Espace Jouvion) : 05-62-13-40-96

Permanences le lundi de 16 h 00 à 18 h 30

(hors vacances scolaires)

Céline PUJOL (merville.jeunesse@yahoo.fr)

Police municipale

(M. Jean-Pierre MALLET) 05 62 13 41 16

Coordonnateur de la Vie Associative

(M^{lle} Pascale RAMPAZZO) 05 34 52 98 10

Agent de Vie Quotidienne

(M^{lle} Josiane JAMANS) 05 62 13 05 10

Déchetterie

de CORNEBARRIEU 05 61 85 89 73

Fermé jeudi et jours fériés

Déchetterie de GRENADE 05 61 82 35 03

Fermé mardi et jours fériés

Caisse d'Allocation Familiale 05 61 99 77 00

Assistant social

• Sur rendez-vous à Grenade 05 61 71 03 50

• Centre médico-social à Blagnac

ADMR de Grenade 05 61 82 81 12

O.D.A.H. de la Communauté de Communes

M. ALEDO 05 62 27 51 50

Communauté de communes

Services techniques 05 61 82 63 74

Services administratifs 05 61 82 85 55

Office de Tourisme 05 61 82 93 85

Courrier de la Garonne 05 62 72 37 23

Adresse internet :

mairiemerville31@wanadoo.fr

Bulletin municipal :

ccas.mairiemerville31@orange.fr

Edito

Ces derniers jours du mois de juin ont été particulièrement actifs pour l'ensemble des secteurs d'animation de notre village.

Sur le plan associatif, avec les manifestations de fin de saison sportives (Foot, Basket, Judo, Danse, Tennis, Hand Ball...), culturelles (musique, théâtre, cirque,...)

Sur le plan scolaire, avec les fêtes des écoles maternelle et élémentaire, mobilisant la participation de tous les enfants et de leurs parents.

C'est la mobilisation de toutes les forces vives de notre commune qui nous permet de " bien vivre à Merville".

Le Conseil Municipal, conscient que le lien social se crée autour de projets et d'activités partagées, encourage et soutient les différentes initiatives du monde associatif. Pour autant, les élus sont actifs, impulsent et coordonnent des actions, avec le salon des amateurs de loisirs créatifs, et en particulier dès la rentrée de septembre, l'organisation du forum des associations.

Avec le secteur enfance /jeunesse, la municipalité propose des activités pour nos enfants de 3 ans à 17 ans tout au long des deux mois de juillet et août afin que les vacances soient agréables et chargées de souvenirs heureux.

Le personnel municipal mettra à profit cette période estivale pour réaliser tous les travaux d'entretien nécessaires à la rentrée scolaire du 3 septembre.

Afin de profiter d'une circulation automobile réduite pendant les périodes de vacances, des grands travaux routiers seront réalisés rue Pouvillon, rue du 8 mai 1945 et chemin de Grand Borde pendant les mois de juillet et août.

Après deux mois de calme et de repos, notre commune sera prête pour réussir la rentrée scolaire du 3 septembre et notre traditionnelle fête de Merville.

Bonnes vacances à chacune et à chacun d'entre vous. ■

Fernand BENTANAX

Maire de Merville

CARNET NOIR

C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition de Simone MARTY, la maman de Roger MARTY, conseiller municipal à la mairie de Merville et Vice-Président de la Communauté de Communes de Save et Garonne.

L'ensemble du Conseil Municipal lui adresse ainsi qu'à toute sa famille ses sincères condoléances et sa sympathie dans cette épreuve. ■

ETAT CIVIL

Naissances

JAUREGUY Isaure le 02/06

BEYLOT Laura le 03/06

BEYLOT Yoan le 03/06

HERNANDEZ Maëlys le 03/06

AMRI Ranya le 04/06

POIRIER Antonin le 06/06

COURTIN Mallauray le 08/06

Mariages

LASSALLE Kévin et

MORENO Nadège le 23/05

ROMAN Olivier et

ZANETTI Joëlle le 30/05

LEVERT Pierre et

DROESSAERT Elodie le 06/06

ALCAZAR GARCIA Patrick et

SUAREZ Aurore le 13/06

Décès

EHRAHARDT Henri le 22/04

à l'âge de 87 ans

BACHIN Raymond le 4/05

à l'âge de 88 ans

MARTY Simone le 17/06

à l'âge de 85 ans ■

SERVICE JEUNESSE

Les samedis à l'espace jeunes

Deux manifestations ont eu lieu :

• Le samedi 30 mai pour les 14 -17 ans : autour du **Karting à pédale et du graff**. Les jeunes ont pu réaliser une moto de course, symbole du partenariat avec le moto club de Merville.

Une piste de karting a été mise en place autour de la cour et le record du monde a d'ailleurs été battu par M. Nicolas HERMANN avec une prestation remarquable de 15 secondes et trente centièmes au tour !

• La deuxième journée réunissait familles et enfants autour d'une **pièce de SHAKESPEARE** « Dans tous ses états ! » remaniée

par la talentueuse troupe de théâtre de Blagnac.

Les ados ont ensuite invité les familles à partager un moment de convivialité autour d'un goûter ; divers stands étaient proposés par les jeunes (petits jeux, karting, battucada, DJ...).

L'Espace Jeunes a également pu présenter diverses productions réalisées au cours de l'année (toiles, sketches ; court métrage...)

Infos vacances

• Samedi 4 juillet : **Journée familles à la base de loisirs de Solomiac**. Départ place de la mairie à 8 h 30 retour vers 18 h 30.

• Mercredi 8 juillet : **Journée "familles" à Walibi**. Départ place de la mairie à 8 h 30 retour vers 18 h 30.

• Jeudi 16 juillet : **Journée "familles" à St-Pierre-la-Mer**. Départ 8 h 00 à la place de la mairie retour vers 18 h 30.

• Vendredi 17 et samedi 18 juillet : **Bivouac ados à vélo à l'asinerie de Thil** départ Vendredi à 14 h 00 retour Samedi 16 h 00. Rendez vous à l'Espace Jeunes.

Pour toutes réservations et renseignements adressez-vous à l'Espace Jeunes ou au Centre de Loisirs de Merville.
05 62 13 40 96 ou
05 34 52 80 33



Agenda

DU 28 JUIN AU 12 JUILLET

**Tennis :
stages et match**
Salle polyvalente

JEUDI 2 JUILLET

**Apéro culturel
"Témoins d'ailleurs"**
19 h 30 - Espace Jouvion

VENDREDI 3 JUILLET

Conseil municipal
21 h - Salle du Conseil

DU 7 AU 17 JUILLET

**Ateliers danse
et percussions**
Organisé par
l'Autan et l'Harmattan
Espace Jouvion

VENDREDI 10 JUILLET

**Spectacle
de marionnettes**
18 h - Espace Jouvion

LUNDI 13 JUILLET

Fête nationale
Rassemblement
21 h 15 : Dépôt de gerbe
Bal populaire
23 h 30 : Embrasement
de l'église

VENDREDI 17 JUILLET

**Spectacle de danse et
percussions**
20 h 30 - Salle polyvalente

SAMEDI 18

ET DIMANCHE 19 JUILLET
Pétanque

MERCREDI 22 JUILLET

Animation compostage
8 h à 12 h - Marché

SAMEDI 1^{ER} AOÛT

**Repas brochettes
de la pétanque**

JEUDI 20 AOÛT

**Réunion des
présidents d'associations**
21 h : Salle des fêtes mairie

SAMEDI 29 AOÛT

**Concours officiel
pétanque**

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

**Forum
des associations**
10 h à 18 h - Salle polyvalente

TOUS LES MERCREDIS MATIN

**Marché de
plein-vent**



Conseil municipal* du 20 février 2009

Avant d'aborder les sujets inscrits à l'ordre du jour, M. le Maire sollicite l'approbation de l'Assemblée pour ajouter trois sujets à l'ordre du jour :

- Deux décisions modificatives portant sur des écritures comptables.

- Acceptation du remboursement par la compagnie d'assurances Groupama des dégâts de la tempête du 24 janvier 2009.

1 - Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 mars 2009.

Adopté à l'unanimité.

FINANCES

2 - Demande d'une subvention au Conseil Général pour l'effacement de réseaux sur la RD 37.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée sa délibération du 22 février 2008 approuvant le projet du SDEHG d'effacement des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunications, autorisant le Maire à signer la convention avec le SDEHG et France Télécom et sollicitant l'aide du Conseil Général pour l'opération d'effacement des réseaux EDF et de télécommunication.

Suite à l'approbation par le Conseil Général d'une subvention égale à 56 % maximum du coût HT des travaux restant à la charge de la commune, il convient de délibérer à nouveau sur l'opération spécifique d'effacement des réseaux aériens de communications électroniques.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'opération d'effacement des réseaux aériens de communications électroniques pour un montant subventionnable de 33 000 € HT auquel s'ajoutent 3 128,19 € HT de travaux de câblage ;
- S'engage à acquitter le montant de cette opération ;

- Sollicite une subvention du Conseil Général pour cette opération ;
- S'engage à solder avant le 31/12/2012 la subvention qui serait accordée par le Conseil Général.

3 - Programme d'assainissement 2009. Demande de subvention.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée sa délibération du 12 septembre 2008 demandant l'inscription de plusieurs opérations dans le programme départemental d'assainissement 2009.

Le Conseil Général, dans sa séance du 28 janvier 2009, a décidé de retenir les travaux suivants :

- extension de la station d'épuration de 1 900 EqH à 7 000 EqH -1re tranche (681 032 € HT) ;
 - extension du réseau route de Larra sur 305 ml plafonné à 6 branchements existants (48 000 € HT) ;
 - mise en place d'une télé-surveillance sur le poste de refoulement de Factou (3 150 € HT) ;
- soit un montant total de travaux de 732 182 € HT.

M. le Maire demande à l'Assemblée d'adopter ce nouveau programme, de préciser que ces travaux sont financés par un emprunt de 383 098 € pour l'extension de la station d'épuration et par autofinancement pour les autres opérations et de solliciter une subvention du Conseil général sur ce programme.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le nouveau programme départemental d'assainissement pour 2009.
- Décide que la part des travaux restante à la charge de la commune seront financés d'une part par un emprunt de 383 098 € et d'autre part, par autofinancement de la commune.
- Sollicite le Conseil Général pour une subvention.

4 - Remboursement par Groupama des dégâts de la tempête du 24 janvier 2009.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la compagnie d'assurances de la commune, Groupama, a remboursé la somme de 12 820 € pour les dégâts occasionnés aux bâtiments et matériels publics par la tempête du 24 janvier 2009.

Il sollicite l'approbation de l'Assemblée pour accepter ce remboursement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le remboursement de la somme de 12 820 € par la compagnie d'assurances Groupama pour les dégâts occasionnés par la tempête du 24 janvier 2009.

5 - Décisions modificatives.

Deux réajustements mineurs sont à effectuer sur le compte D 022 Dépenses imprévues de fonctionnement (1 € à reporter sur le compte RE 002 Excédents antérieurs reportés) et sur le compte D 020 Dépenses imprévues Investissement (1 € à reporter sur le compte D 001 Solde d'exécution d'investissement reporté).

Modifications adoptées à l'unanimité.

AFFAIRES GÉNÉRALES

6 - Approbation des nouveaux statuts du Syndicat de Gestion de la Save Aval.

Mme MT TRECCANI demande que ce vote soit reporté en attendant une réunion à la Communauté de Communes Save et Garonne sur une éventuelle prise de compétences « rivières ».

En effet, dans les nouveaux statuts du Syndicat de Gestion de la Save Aval, les affluents de la Save, donc le bassin versant, font désormais partie de l'objet du

Syndicat. Il faudrait donc logiquement que les communes du bassin versant financent également l'entretien de la rivière. Or, ces communes étant membres de la Communauté de Communes Save et Garonne, il serait cohérent que celle-ci prenne la compétence « rivières » afin que ce soit elle qui répartisse les financements qui ne seraient plus seulement à la charge des communes adhérentes du Syndicat.

M. le Maire ajoute que la Communauté de Communes peut adopter deux positions : soit elle finance en totalité cette charge, soit elle calcule une juste répartition du financement de l'entretien de la Save sur l'ensemble des communes, indépendamment du linéaire de rivière qui les traverse.

Il sollicite l'avis de l'Assemblée sur cette démarche qu'il va entreprendre auprès de la Communauté de Communes. L'Assemblée lui donne son accord et décide de surseoir au vote.

URBANISME

7 - Cession d'une parcelle Route de Larra ; autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer les actes correspondants.

M. le Maire fait un point sur l'état d'avancement des négociations avec la société SPIRIT sur la cession de la parcelle route de Larra. Il explique qu'une promesse unilatérale de vente est en cours de rédaction et que quelques précisions juridiques sont encore à obtenir par le conseil juridique de la commune.

Ce document devrait en principe être signé avant le mois de juin pour permettre un dépôt du permis de construire relatif au supermarché au mois de juillet.

TRAVAUX

8 - .S.D.E.H.G.-Rénovation de l'éclairage public Rue de Rambeau.

Monsieur JF HACHE informe l'Assemblée que, suite à la demande de la commune du 24/11/2007 concernant la rénovation de l'éclairage public dans la rue de Rambeau, le SDEHG a réalisé l'Avant Projet Sommaire de l'opération :

- Suite aux travaux d'aménagement de la rue, prévoir la dépose/repose de 5 candélabres existants (au niveau de la Résidence). A déplacer de l'autre côté de la chaussée.
- Depuis le dernier candélabre existant, création d'un réseau souterrain d'éclairage public d'environ 200 m de longueur, en conducteur U1000RO2V, y compris le génie civil associé (tranchée, fourreaux, câblette).
- Fourniture et pose de 12 ensembles d'éclairage public de « style » composés chacun d'un mât fonte de hauteur 3,20/4 m et d'un appareil d'éclairage public 100 Watts SHP type « Micena » avec verrière néoantique, le tout RAL 3004 (idem matériel déjà existant sur la commune).
- Dépose des 5 appareils d'éclairage public existants sur poteaux béton et remplacement des lanternes de style par appareils de type « Micena ».
- Confection de chaussettes de tirage, en pied de chaque candélabre.

Nota : si les travaux d'éclairage public sont associés à des travaux d'enfouissement de réseau sous maîtrise d'ouvrage ErDF, les travaux de génie civil (tranchée, fourreaux, câblette) seront retirés de la prestation du SDEHG (les fourreaux et la câblette de terre seront placés dans la même tranchée que le réseau basse tension).

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

- TVA éligible au FCTVA : 9 369 €
- Part gérée par le Syndicat.....27 751 €
- Part restant à la charge de la commune (estimation).....25 928 €
- TOTAL 63 048 €

Avant d'aller plus loin dans les études de ce projet, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Dès réception de cette délibération, les services techniques du Syndicat pourront finaliser l'étude et les plans définitifs seront transmis à la commune pour validation avant exécution.

M. J.-F. HACHE propose à l'Assemblée de couvrir cette contribution par voie d'emprunt et de prendre rang sur un prochain prêt du SDEHG. Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le projet et décide de demander l'inscription de cette opération sur les crédits du SDEHG ;
- Après inscription et réalisation des travaux, la commune demande la réservation d'une part d'emprunt auprès du SDEHG et décide de prendre en charge les annuités découlant pour la commune d'une part d'emprunt au plus égale à 25 928 €.

QUESTIONS DIVERSES

- Point sur le Plan Local d'Urbanisme.

Mme Patricia POUTREL fait état de l'avancement du projet et informe qu'une nouvelle réunion des personnes publiques associées aura lieu le 20 mai afin de régler les derniers points litigieux. Le même jour, une réunion a lieu avec la Préfecture et le SCOT afin d'éclaircir là aussi certaines positions divergentes entre les services de l'Etat et les préconisations du SCOT.

- Point sur les changements d'affectation de la crèche et de la bibliothèque.

M. J.-F. HACHE rappelle que la bibliothèque déménage à la crèche qui sera libérée d'ici le mois d'octobre, que

l'Espace jeunes ira à la bibliothèque. Les devis sont en cours. Lorsque la salle associative Joseph Bon sera livrée, elle sera utilisée par les résidents de l'opération (Club du 3e âge) et affectée en priorité aux besoins de réunions de la Mairie. La « salle du 3e âge » restera une salle de réunions et d'activités.

- Point sur les travaux « pool routier 2009 ».

M. JF HACHE présente le tableau joint en annexe.

- Information sur l'état des demandes des bâtiments préfabriqués pour le Groupe Scolaire.

M. Guy GENDRE informe l'Assemblée qu'un bâtiment préfabriqué sera prochainement installé dans la cour de l'école. Il sera utilisé à partir de la rentrée prochaine pour la classe n° 13 actuellement installée dans la bibliothèque.

Le Conseil Général a rappelé à la commune qu'il faut attendre la notification officielle d'ouverture de classe pour demander un autre préfabriqué. ■

* Le compte rendu du Conseil Municipal transmis à la Préfecture est consultable en mairie.

M. le Maire Fernand BENTANAX marie son fils

Le 20 juin 2009, Monsieur le Maire, Fernand BENTANAX célébrait un événement important dans la salle d'honneur de la Mairie.

Il a eu l'immense joie de marier son fils Mathieu BENTANAX à Carine PEREZ.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux. ■



CANICULE

Mesures de vigilance et plan de prévention

Le plan canicule existe depuis 2004 et prend effet au 1er juin de chaque année. Ainsi, si une éventuelle canicule estivale se présente, des mesures préventives et de vigilance seront mises en place par le Centre Social SIVU RIVAGE et le CCAS de Merville.

L'objectif visé est d'apporter un soutien en fonction du plan d'alerte et d'urgence émis par la Préfecture. Des interventions seront alors coordonnées soit par téléphone, soit à domicile afin d'apporter les conseils et l'assistance dont les personnes ont besoin.

Toutes les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes adultes handicapées ou des personnes vivant seules ou isolées (géographique-

ment, familialement ou affectivement) pourront, si elles le souhaitent, être recensées après avoir rempli le formulaire auprès de :

- Centre social au :
05 62 13 40 94 ou
05 62 13 40 95
- CCAS : 05 62 13 05 10
- Accueil Mairie :
05 62 13 41 00



RAPPEL :
La commission communication vous rappelle qu'aucun article ne sera pris en compte au-delà du 13 de chaque mois

Comité de rédaction :
Commission Communication
Mairie de Merville

Conception graphique et impression :

Magenta

MAGENTA
31840 Seilh - 05 61 59 09 09
Imprimé sur papier 100 % recyclé dans une imprimerie labellisée "Imprim' Vert"

IMPRIM'VERT®
Papier recyclé



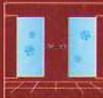
Personne âgée

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.



Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).



Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.



Je donne de mes nouvelles à mon entourage.



Enfant et adulte

Je bois beaucoup d'eau et ...

Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.



Je ne reste pas en plein soleil.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je ne consomme pas d'alcool.



Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.



Je prends des nouvelles de mon entourage.



En cas de malaise ou de coup de chaleur, j'appelle le 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
<http://www.sante-sports.gouv.fr/canicule/>
www.meteo.fr ou 32 50 (0,34€/minute)



CCAS ET SIVU RIVAGE

Atelier gym douce (Qi Gong) pour les hommes et femmes de plus de 50 ans

Dès la rentrée du mois de septembre, le CCAS de Merville en partenariat avec le Centre Social organise de nouveaux ateliers de Qi Gong. Marie-Françoise, animatrice agréée, vous accueillera en toute convivialité une fois par semaine. Cette activité physique vous permettra de prolonger votre indépendance et de maintenir votre forme. Dans une ambiance chaleureuse, l'animatrice vous proposera des exercices adaptés aux personnes de plus de 50 ans afin d'améliorer, d'entretenir ou de maintenir vos capacités physiques.

Qu'est-ce que le Qi Gong

Le Qi Gong est un ensemble d'exercices basés sur une association entre :

- mouvements doux, naturels, très lents et détendus ;
- la respiration (respiration abdominale, régulière et profonde) synchronisée avec les mouvements ;
- la concentration de l'esprit ;
- des massages par acupuncture, ou massage général musculaire.

Le Qi Gong allie à la relaxation mentale, l'assouplissement

corporel et le plaisir de se mouvoir en harmonie dans l'espace, un travail énergétique profond. N'étant basé ni sur la force physique ni sur la performance, le Qi Gong est accessible à tous (jeunes ou moins jeunes, sportifs ou non sportifs).

Au terme d'une pratique régulière, le Qi Gong apporte :

- plus de tonus et moins de tensions nerveuses ;

- plus de souplesse et d'équilibre ;
- un calme intérieur ;
- une plus grande capacité de concentration et de confiance en soi ;
- une meilleure conscience corporelle ;
- le développement de la mémoire des gestes.

Infos pratiques

Les séances commenceront à la fin du mois de septembre le jeudi de 14 h 00 à 15 h 30 à Merville à la condition qu'un groupe d'au moins 12 personnes soit constitué.

Prix pour les 10 séances : moins de 40 €

Ces séances sont réservées en priorité aux habitants des communes membres du SIVU RIVAGE (Montaigut/Save, Merville et Launac)

Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, veuillez contacter :

Josiane au 05 62 13 05 10 ou 06 75 0 90 02. ■

Pharmacies de garde*

JUILLET	
Dim. 5	MICHAUDEL Beauzelle 8, rue de la République 05 61 61 22 22
Dim. 12	DARNES Aussonne 139 bis, route de Seilh 05 61 85 10 03
Mar. 14	SARTHE Aussonne 306, rue de la République 05 61 85 00 12
Dim. 19	VERT Cornebarrieu Avenue Latécoère 05 61 85 24 08
Dim. 26	BERNON FERRER Grenade 23, rue Gambetta 05 61 82 61 23

AOÛT	
Dim. 2	PEYRE Cornebarrieu La Grande Barthe 05 61 85 21 28
Dim. 9	COMBES Merville Rue du 8 mai 1945 05 61 85 00 52
Sam. 15	GRAND SELVE Grenade 52, rue de la République 05 61 85 62 24
Dim. 16	GRAND SELVE Grenade 52, rue de la République 05 61 85 62 24
Dim. 23	LOPEZ Seilh 2, chemin Royé 05 61 85 21 28
Dim. 30	LE MORTIER DE JADE Beauzelle 49, Av. République 05 61 59 72 60

A partir de 20 h jusqu'à 8 h, se rendre à :

La pharmacie de nuit

76, allées Jean Jaurès
TOULOUSE

Tél. : 05 61 62 38 05

* Sous réserve de modifications de dernière minute.

Le PIJ propose...



- **Des tickets de cinéma** à tarifs réduits, 6,00 € au lieu de 8,40 €,
- **Des places de concert** à prix réduits
- **Initiation pour un atelier informatique**
Le lundi de 9 heures à 12 heures et le mercredi de 14 heures à 17 heures.

Pour tous renseignements ou pour des réservations, vous pouvez contacter :

Maryse MENUZZO

05 34 52 04 33 ou 05 62 13 40 94 ■



LES ÉCHOS DU SALON ARTS ET CRÉATIONS

Le rendez-vous du **talent** et de la **création**



Avec des tableaux sur toiles ou sur tuiles, des bijoux fantaisie, des compositions florales, des bibelots originaux, des accessoires variés et des œuvres de loisirs créatifs... le salon "arts et créations" qui s'est tenu le dimanche 31 mai à la salle polyvalente de Merville reste un écrin de créativité à découvrir. Ce rendez-vous incontournable du printemps a permis aux visiteurs d'apprécier le travail de la quarantaine d'artistes amateurs ou professionnels, tous, aussi

éclectiques que leurs différents domaines de prédilection. Chacun à leur manière, ils ont donné naissance, à des pièces uniques, toujours originales. Que ce soit du scrapbooking, de la broderie, des peintures, du canevas, de la sculpture, de la fabrication de bijoux ou d'accessoires de mode, les artistes ont montré leur talent et leur créativité ! Durant le salon, un stand d'initiation et de démonstration spécialement dédié aux enfants a été mis en place. Cet « atelier créatif »,

animé par Brigitte, a été très apprécié de nos petits artistes en herbe et a sans doute permis de révéler leurs dons de créateur... Même si les visiteurs étaient moins nombreux qu'il y a 2 ans en raison du week-end prolongé de Pentecôte, l'entraide, la solidarité et l'amitié ont rythmé ce salon.

La preuve en est, un délicieux repas champêtre a été partagé entre tous nos artistes et la commission sportive et culturelle. Le salon « arts et créations » prépare déjà sa prochaine édition avec une toute nouvelle version innovante et pleine de surprises ! ■



M. le Maire Fernand BENTANAX Madame Chantal AYGAT, Maire adjoint et la commission municipale chargée du salon

CONSEILLERS MUNICIPAUX

La commission communication

- La commission communication est sous la responsabilité de **Jean-François LARROUX** Maire adjoint en charge de la communication.

Elle est composée de :

- **Marie-Claude LEFEVRE**, Conseillère municipale,
- **Anne-Marie DURRIS**, Conseillère municipale déléguée au contrôle de gestion,
- **Josiane JAMANS**, Employée territoriale chargée de communication qui travaille au quotidien en collaboration avec les élus et les associations afin d'être au plus près de l'actualité de la commune.
- **Sabine GERBAUD** : Anciennement élue à la mairie de Merville, apporte

ses compétences et sa contribution pour la relecture du bulletin municipal.

Rôle de la commission

La commission communication a pour objectif la diffusion de l'information communale auprès des mervillois. Pour cela, elle dispose de deux moyens : le panneau lumineux, installé il y a quelques mois et le bulletin municipal. Grâce au bulletin « Merville Actualités », les habitants de la commune sont informés sur les actions de la mairie, sur les décisions prises par le Conseil Municipal, sur les festivités passées et à venir ainsi que sur la vie associative.

Cette commission se réunit deux fois par mois pour la fabrication et la relecture du bulletin qui est distribué tous les mois à tous les foyers de Merville. Cette commission s'emploie également à des actions plus ponctuelles comme préparer les cartes de vœux, donner des noms de rues...

Ses projets

La commission communication a également l'ambition, dans un futur proche, de développer des nouvelles technologies comme la mise en place d'un site internet... ■



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ET DES ENFANTS

Le renouvellement

Le jeudi 18 et le vendredi 19 juin ont eu lieu les élections du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes à la salle polyvalente pour les plus petits et à la mairie pour les collégiens et les lycéens. Nous remercions d'ailleurs le directeur du collège d'Aussonne qui a gentiment ouvert ses portes aux animatrices, Laëtitia et Céline, afin qu'elles puissent présenter le fonctionnement et les objectifs du conseil municipal.

Cette année, beaucoup de candidats se sont présentés, notamment chez les plus grands, ce qui révèle tout l'engagement et l'envie de nos jeunes concitoyens de s'investir et de développer des projets au sein de



notre commune. Lors de ces élections, comme pour les adultes, ils ont eu droit aux bulletins de vote, aux isolements, à l'urne mais également à une carte d'électeur.

Dès le vendredi en fin de journée, les résultats officiels étaient affichés pour le plus grand plaisir des candidats et des électeurs.

Ce nouveau conseil a été

investi officiellement le samedi 27 juin, dans la salle d'honneur de la mairie. C'est autour de la table du Conseil que chaque conseiller a pu présenter ses projets à M. le Maire et à ses homologues adultes devant les parents invités pour l'occasion. Le travail quant à lui démarrera dès la prochaine rentrée scolaire.

Les élus pour les enfants sont :

CE2

MIOT BRUNEAU Arthur
SEDDIKI Jalil
MOREL Samy
NAVERI Manon
COIGNARD Léa
Suppléant : MARTY Anita

CM1 :

KABY Déborah
BARRAT Solène
CARAVACA Mélanie
FOURTANIER Bolivar
LEMAIRE Lola
Suppléant :
CAUQUIL Arthur

CM2 :

GARDIN Perrine
AUDRAN Nina
RICHARD Julien
CHARRAT Stanislas

Les élus pour les jeunes sont :

BORG Laura
BETIS Romain
SALVAN Noémie
MARREC Wanda
BAHI Morgane
POLOP Morgane
BOUTRICK Michel
HILAR Roxane
HERMANN Lucas
TRECCANI Romain
GUZOU Patrik
LEMAIRE Julie
NAVERI Laura
MOREL Meddy. ■

VOYAGE SCOLAIRE

2 classes au pays basque



Cette année, les CE1 de Mme BORASO et de Mme BORG sont partis à Urrugne, à la recherche des Laminak, les petits lutins du Pays Basque. D'aventures en aventures, ils sont revenus émerveillés avec des Laminaks plein leur cœur. Les parents ont pu apprécier leurs aventures sur grand écran au cinéma de Grenade dans le cadre de la manifestation " Bouge ton territoire". ■



UN RAPPEL TOUJOURS UTILE...

Elagage des haies et des arbres en bordure des voies publiques

Le printemps et l'humidité font profiter la végétation ! Mais rappelons que celle-ci doit être maîtrisée sur l'espace public.

Les riverains des voies publiques ont en effet l'obligation de couper la végétation des haies et des arbres de leur propriété à la limite du domaine public.

Non seulement l'élagage doit préserver la circulation des piétons sur les trottoirs, mais il doit également permettre à tout véhicule, et en

particuliers aux camions et aux autocars de circuler sans être contraints de faire des écarts sur la partie gauche de la chaussée en raison du déport excessif des plantations de grande hauteur.

M. Jean-François HACHE
1er Adjoint
à la mairie de MERVILLE.



CIVISME

Halte aux nuisances sonores !

L'été est là, et avec lui, le plaisir de vivre davantage dehors, manger sur sa terrasse, jardiner tard le soir. Mais n'oublions pas toutefois les règles de la vie en communauté, où la joie bruyante des uns peut gêner la tranquillité des autres.

Un arrêté préfectoral (Article 5) stipule que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore (tondeuse par exemple...), devront être effectués :

• **Les jours ouvrables :**
de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h 30 à 19 h 30

• **Les samedis :**
de 9 h à 12 h
et de 15 h à 19 h

• **Les dimanches et jours fériés :**
de 10 h à 12 h
et de 16 h à 18 h

Nous comptons sur le civisme et la bonne volonté de chacun, afin de faire en sorte que la vie de chaque habitant ne devienne pas un enfer, et que notre village soit un lieu de vie accueillant, et agréable.

Si ces différents conseils n'étaient pas respectés, les auteurs de nuisances se verraient infliger une amende. ■

Bibliothèque municipale

■ Nouveautés

Home
Diamants
L'ours et le dragon
La solitude du vainqueur
Le carnaval des Gonzague
501 énigmes,
jeux d'esprit et logique
L'appel de l'huître
Le Fruit de la passion
Coco Chanel
Quitter le monde
Le lièvre de Patagonie
Tout est sous contrôle
Pensées secrètes
Mères et filles
Gloria en vacances
Que serais-je sans toi ?
Le secret des fleurs
Captive (Otage des Farcs)
Le sumo qui ne pouvait pas grossir
Deauville, noir...et passe
Mortel secret
Eternity express

Yann ARTHUS-BERTRAND

Celia BRAYFIELD

Tom CLANCY

Paulo COELHO

Clare COLVIN

Nicolas CONTI

Pascal DESSAINT

Karel GLASTRA

Marcel HAEDRICH

Douglas KENNEDY

Claude LANZMANN

Hugh LAURIE

David LODGE

Ariane MASSENET

Marianne MAURY

Guillaume MUSSO

Nora ROBERTS

Clara ROJAS

E-Emmanuel SCHMITT

Claude SCHOPP

Carlène THOMPSON

J-Michel TRUONG

■ Guides

Après avoir voyagé virtuellement durant le mois de juin avec une magnifique exposition de photos sur la Bolivie et le Burkina Faso, la bibliothèque met à disposition de ses lecteurs des guides et livres de voyages pour préparer ou rêver de vacances : Andalousie, Italie, Pérou, Vienne, Moscou, Rome, Cuba, Birmanie, USA, Japon, Thaïlande, Polynésie, Bali, France également bien-sûr...et bien d'autres sur les étagères !.

■ Horaires juillet et août

JUILLET

Mercredi : 10 h 30 à 13 h

: 16 h à 19 h 30

Jeudi : 10 h 30 à 13 h

: 16 h à 19 h 30

AOÛT

La bibliothèque sera fermée au mois d'août. ■

Horaires d'été de la mairie

La mairie sera ouverte

du mercredi 15 juillet au vendredi 14 août

• **Lundi mercredi et jeudi**

de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

• **Le mardi et le vendredi**

de 8 h 30 à 12 h 30 et fermée l'après-midi.

• **Le samedi de 9 h à 12 h.**

La mairie sera fermée exceptionnellement le lundi 13 juillet.



Le compostage individuel c'est facile, pratique et même possible en appartement

La Communauté de Communes Save & Garonne sera présente sur le marché de Merville le Mercredi 22 juillet 2009 pour vous parler du compostage et du lombricompostage.

Le compostage permet de réduire le poids de votre poubelle : jusqu'à 100Kg/an/personne. Tout en produisant un engrais naturel de qualité et gratuit.

Si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas, venez sur le stand de la Communauté de Communes Save & Garonne le mercredi 22 juillet.



Pour tout renseignement : **05 61 82 63 74.** ■

Développons durablement

La Communauté de Communes Save & Garonne lance du **22 juin au 22 août 2009**, un **concours photo sur le thème du développement durable**, ouvert à tout public pratiquant la photographie en amateur et comprend deux catégories : Jeunes (jusqu'à 12 ans) et Adultes (12 ans et plus).

Ce concours est l'occasion pour les nombreux photographes amateurs d'exprimer leur talent et leur sensibilité et de mettre en lumière notre cadre de vie.

Les trois thèmes proposés sont « **L'eau, c'est la vie** », « **Enfants, parents et grands-parents** » et « **Un métier, une richesse** ».

Chacun participant devra remettre une photo sur le thème choisi avant le 22 août.

Toutes les photos réalisées seront exposées le **29 août**

2009 dans la cours de l'Office du Tourisme Intercommunal à Grenade, les prix seront décernés et remis à cette occasion : les visiteurs de l'exposition pourront voter pour le prix du public, tous thèmes confondus, dont le lot est un panier de produits locaux; puis le jury (élu et professionnels du tourisme et de la photo) décernera **deux Prix du Jury**, un pour la catégorie « Jeunes » et un pour la catégorie « Adultes » dont les lots sont un appareil photo numérique et un panier de produits locaux de Save & Garonne.

Inscription et renseignements :

Communauté de Communes

Save & Garonne

05 61 82 85 55 ou

www.cc-saveetgaronne.fr. ■

La ronde des épouvantails

Du 15 juillet au 15 août 2009

L'Office de Tourisme Intercommunal organise du 15 juillet au 15 août une manifestation originale sur le territoire de Save et Garonne, intitulée « La ronde des épouvantails ».

Cette manifestation vise à impliquer la population dans une animation commune et à faire découvrir le patrimoine et les richesses locales aux touristes.

Tous les habitants de Save et Garonne sont concernés et peuvent participer. Un épouvantail...c'est amusant à créer ! D'autant plus que des récompenses seront offertes pour les trois plus beaux épouvantails. Le public sera seul juge dans le classement des épouvantails.



Inscrivez-vous et demandez toutes les informations sur le concours :

- dans votre mairie,
- à l'Office de Tourisme Save & Garonne
38 rue Victor Hugo
31330 GRENADE
05 61 82 93 85,
- www.tourisme-grenade.fr
(documents en téléchargement) ■



Le sport et vous

La Communauté de Communes Save & Garonne mène actuellement une enquête afin de mieux connaître vos pratiques et vos attentes en équipements sportifs sur notre territoire.

Dans cette démarche, nous

vous invitons à vous rendre sur le site Internet de la Communauté de Communes www.cc-saveetgaronne.fr afin d'y remplir un bref questionnaire en ligne.

L'avis de chacun est important pour mettre en œuvre un projet qui vous ressemble. ■



Trucs, astuces et idées nouvelles

L'eau à bon escient

L'eau potable est précieuse et rare.

La terre est constituée d'eau aux 3/4 de sa surface, mais cette quantité d'eau est salée ou non potable à plus de 99 %. Ainsi l'eau douce des lacs, des ruisseaux, des rivières et des fleuves représentent moins de 0.03 % des réserves en eau du globe.

De nos jours, l'explosion démographique, l'essor industriel, le développement de l'agriculture et l'augmentation du niveau de vie des populations sont à l'origine d'une exigence qualitative et d'un besoin croissant en eau.

Essayons donc d'avoir une attitude citoyenne et de prendre de bonnes habitudes pour arriver à protéger ce précieux liquide nécessaire à tous les habitants de la planète.

Alors, quelles sont ces bonnes habitudes à prendre pour préserver notre précieux liquide ?

En premier lieu, **penser à faire vérifier notre compteur d'eau**, surtout si nous constatons une augmentation importante de notre consommation. Sur notre facture d'eau, nous pouvons comparer l'index de consommation de la facture précédente à la nouvelle.

Pour éviter les fuites, il existe un moyen très simple de les détecter : il suffit de relever le compteur le soir avant de dormir et le matin au réveil en veillant bien à ce que personne n'ait utilisé d'eau durant la nuit. Si les valeurs du soir et du matin diffèrent, c'est qu'il y a une fuite.

De la cuisine au jardin, de la machine à laver à la récupération des eaux de pluie **voici quelques bons gestes pour réduire votre consommation et votre facture.**

• **Dans la cuisine**, lorsque nous faisons la vaisselle, remplir les deux bacs d'eau (un pour le lavage, l'autre pour le rinçage) soit 15 litres par vaisselle au lieu de laisser couler l'eau (estimation : 50 litres).

Faire tourner le lave-linge et le lave-vaisselle uniquement lorsqu'ils sont pleins ou alors utiliser la fonction "demi-charge" ou « éco » souvent proposée par les machines.

• **Dans les toilettes**, la consommation journalière par personne est d'environ 40 l d'eau. Installer donc une chasse d'eau double commande (de 3 à 6 litres à chaque utilisation).

Pour les anciennes installations, placer une bouteille fermée et remplie d'eau au fond du réservoir. Le premier des conseils de base est de faire la chasse à tout ce qui coule inutilement.

• **Dans la salle de bain**, préférer les douches (30 à 80 l) aux bains (plus de 100 l) Celui qui remplacera un bain quotidien par une douche de 10 minutes peut ainsi économiser presque 20 m³ d'eau en un an.

Stoppez l'eau lorsque nous nous savonnons, nous lavons les dents ou nous rasons au lavabo.

Pour la douche, installer un réducteur de débit sur une pomme de douche à la base du flexible. Il permet de réduire le débit de moitié tout en gardant la même pression de jet.



• **Au potager**, un bon binage vaut deux arrosages. Il permet de casser la croûte sèche qui se forme suite à l'alternance de pluies et de fortes chaleurs. Pailler la terre c'est à dire recouvrir la terre de débris végétaux comme les tontes de gazon passées au broyeur, le compost bien mûr, de la paille broyée. Etalé en couche épaisse sur la terre nue, ce paillis empêche l'évaporation et garde l'humidité dans le sol. Préférer l'arrosoir au jet si votre jardin est assez réduit, car l'écoulement de l'eau est plus lent donc la terre l'absorbe plus facilement.

• **Pour la pelouse**, économiser de l'eau en arrosant à la fraîcheur du matin et du soir et quand il n'y a pas de vent, l'eau s'évaporerait moins vite. En plus notre pelouse aura des racines peu profondes et manquera de vigueur si nous l'arrosions tous les jours. Il suffit d'un bon arrosage tous les 3 à 5 jours et nous économiserons de l'eau. Protégez les racines de votre pelouse en gardant l'herbe à une hauteur d'au moins 6 centimètres. Ainsi, la pelouse retiendra mieux l'humidité.

• **Au jardin d'agrément**, n'arroser qu'à minima ! Certaines plantes, comme les rosiers, s'en portent très

bien dans la majeure partie de la France, ainsi que nombre de vivaces comme les pivoinés, les iris, par exemple. Le temps fera lui-même son choix. Le jardinier avisé s'adaptera et ne cultivera alors que les plantes adaptées au climat local.

S'investir dans un système de micro-arrosage goutte à goutte basse pression.

• **Récupérer l'eau de pluie** : Non calcaire, peu minéralisée, non acide, toujours tempérée, l'eau de pluie est excellente pour l'arrosage des plantes, des fleurs et des légumes. Elle a de plus l'immense avantage d'être gratuite.

• **Laver la voiture** avec un seau et une éponge est préférable à l'utilisation d'un jet (plus de 200 l d'eau).

Indispensable à la vie et au bien être, l'eau a besoin d'être protégée. Ses ressources sont rares et précieuses, la qualité de l'eau est délicate et demande beaucoup d'exigence ; elle a en effet un lien étroit avec notre santé. **Voilà pourquoi, il est nécessaire de la traiter, de l'économiser.** Le respect de l'eau et de notre environnement est important pour la planète, pour l'ensemble des peuples qui la constitue et pour nos futures générations. ■

Le Labyrinthe de Merville

LES GRANDS EXPLORATEURS 2

Du 30 mai
au 1^{er} novembre 2009

Le plus grand Labyrinthe de buis d'Europe,

Mariage le savoir à l'imaginaire, la Nature à la Culture, voici les défis que se lance la Labyrinthe des Merveilles de Merville depuis cinq saisons. Les merveilles de Merville surprennent les visiteurs par des approches ludiques, les entraînent dans une aventure culturelle et fait découvrir la beauté de ce patrimoine unique.

Dates et horaires :

Le Labyrinthe des Merveilles est ouvert du 30 mai au 1^{er} novembre 2009, de 10 h 30 à 19 h 30. Dernière entrée à 18 heures. Ses animations sont accessibles en continu et par tous les temps.

- En juin, septembre et octobre : Les samedis, dimanches et jours fériés. Sur réservation en semaine pour les groupes de plus de 20 personnes, sauf le lundi.
- En juillet et août : Tous les jours.

Prévoir une demi-journée pour découvrir toutes les surprises du Labyrinthe, du Parc et du Château.

La Taverne du Château propose une restauration légère et une aire de pique-nique.

www.labyrinthedemerville.com

Un nouveau centre de beauté

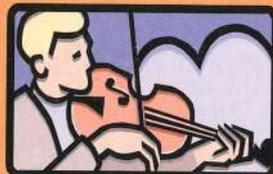
L'institut de beauté **SPA O'delyss** a ouvert ses portes depuis le 2 juin dernier et remplace ainsi le centre esthétique Laurens. Ce nouvel espace beauté vous propose des soins du corps et du visage, ainsi que des séances d'UV et d'épilation. Nadège HERAIL, diplômée en BTS esthétique/cosmétique, pourra vous donner des cours d'auto-maquillage.

Elle vous conseillera également parmi une gamme de produits de beauté.

L'institut **SPA O'delyss** est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 19h et les lundis et vendredis sur rendez-vous.

Tél. : 05 61 85 31 54

Forum des associations



Samedi 5 septembre

de 10 heures à 18 heures



**Buvette
à votre disposition**

10H00 : **Ouverture du Forum** par M. le Maire, suivi du **dépôt de gerbe** au pied de l'Arbre de la Liberté, salle polyvalente, en hommage aux membres des associations disparus, en présence du Réveil Mervillois.

Toute la journée, vous pourrez **effectuer les inscriptions** auprès des associations qui vous intéressent.



ASSOCIATION RANDONNÉES CULTURE ET LOISIRS MERVILLOIS

Voyage annuel et musée de la poterie

Voyage à Saint-Avit

du 21 au 24 mai

Cette année, le voyage annuel de l'association a réuni 37 participants et a permis de mêler sport et culture en découvrant sentiers balisés verdoyants, villages et châteaux moyennâgeux qui regorgent dans ces magnifiques régions que sont la Dordogne et le Périgord. Nos randonneurs ont parfois bien souffert sur les chemins très pentus et



sous un soleil de plomb, mais ils ont été récompensés en trouvant de bonnes poêlées de cèpes qui ont régalié tout le monde le soir... Les visites- découvertes de Domme, Sarlat, Limeuil et autres splendides petits villages ayant parfois le label de « plus beaux villages de France » ont réjoui les amateurs de chefs d'œuvre architecturaux...

Musée de la poterie à Cox

Le 23 mai

Dès le retour du voyage, nous avons enchaîné, le mardi 23 mai, avec la visite du Musée de la Poterie, implanté dans la maison d'un des derniers potiers de Cox, aux murs de terre crue et au sol en terre battue. Véritable petit bijou dans lequel on découvre un remarquable four de pierre aux dimensions imposantes qui peut cuire de très nombreuses pièces ! Ce musée abrite des pièces de céramique en terre vernissée datant pour certaines du XVI^{ème} siècle et reflétant, en Midi-Pyrénées, les vestiges d'un riche passé artisanal venu d'Espagne et d'Italie. ■



FOYER RURAL DE MERVILLE

Soirée théâtre

Samedi 14 juin a eu lieu la représentation de la pièce : « 8 Femmes » une comédie policière menée avec beaucoup de brio par la troupe du Foyer Rural.



Malgré une chaleur étouffante, le public a répondu présent et ne l'a pas regretté. La prestation des acteurs a séduit tant par leur enthousiasme que par leur professionnalisme. Les applaudissements qui ont salué la fin de la pièce en ont été la preuve. Un grand merci à cette sympathique troupe pour la

bonne soirée qu'elle nous a fait passer. Sans oublier nos deux « Sandrine », Sandrine BURGUES pour son investissement de tous les instants à faire éclater de nouveaux talents chez les Mervillois ainsi que Sandrine BRGAN qui a orchestré de façon magistrale la bonne tenue de cette soirée.



Une année s'achève

Et nous espérons tous ensemble l'avoir bien traversée, en tous cas c'était notre ambition.

L'année 2008/2009 nous a permis de vous offrir « moult » activités telles que danses, gymnastique, cirque, informatique, yoga, poterie, scrapbooking ainsi que diverses animations pour ne citer qu'elles : représentations théâtrales, vide grenier, lotos sans oublier notre gala de fin d'année. A chaque fois le succès que nous avons rencontré nous

a encouragé dans notre démarche. C'est pourquoi pour 2009/2010 nous nous efforcerons de faire encore mieux. En maintenant bien sûr toutes les activités existantes et en vous en proposant encore d'autres que vous découvrirez lors du Forum des Associations le 5 septembre 2009 dans la salle polyvalente. Nous vous y donnons d'ores et déjà rendez-vous et d'ici là nous vous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes vacances. ■



BASKET MERVILLOIS

La journée du **16 mai dernier**

Une journée très chargée en émotion, en jeu et en travail.

Tout d'abord, nous accueillons les équipes pour les finales à 4 du groupe N2 en benjamins. Des matchs de haut niveau vont se dérouler devant nous, les joueurs des équipes de St Sulpice sur Tarn, Auch-Montaut, Cahors-Sauzet.

Nous profitons d'un court temps de répit à 13 heures pour faire notre Assemblée Générale, qui se déroule dans le réfectoire de la salle polyvalente à Merville. Très conviviale et dans une très bonne ambiance nous relations la saison passée avec un palmarès plus que parfait pour le jeu du basket. De plus, une arrivée de plusieurs personnes au sein du conseil d'administration donne un nouvel élan à l'équipe dirigeante.

Mme AYGAT, Maire adjoint, chargée des associations effectue la remise des récompenses aux équipes de mini-poussins (9 ans), benjamins (12/13 ans), seniors masculins arrivées premières de leur classement. Egalement nous profiterons de récompenser les seniors filles puisqu'elles accèdent au niveau supérieur (arrivées 2e) tout

comme l'équipe masculine. L'assemblée se termine à 15 heures, juste à temps pour le démarrage du dernier match : LA FINALE opposant nos Mervillois à l'équipe de Auch-Montaut. Une très bonne ambiance, le public qui encourage les joueurs, une dynamique importante autour et sur le terrain, mais malheureusement nous devons nous incliner.

C'est seulement après cette finale et la remise des récompenses, que le match le plus attendu de la journée a eu lieu. Le fameux "Enfants contre Parents" pour la catégorie Baby. Faisant preuve d'un grand professionnalisme, les enfants ont enchaîné les dribbles, les passes et les paniers. Les parents handicapés par la vivacité de leurs adversaires n'ont pu que constater leur défaite. Sur cette lancée, l'équipe seniors masculine est venue pour nous offrir un match de grande qualité, digne de leur 1re place au classement. Les plus jeunes ébahis par la façon de jouer des plus grands encouragent à tue-tête.

En parallèle de ce match, l'équipe des joyeux organisateurs a commencé à préparer le repas pour la soi-

rée. A la mi-temps, les spectateurs (enfants et parents) ont pu se désaltérer et accueillir l'équipe seniors féminine de retour de leur match à l'extérieur. Dès la fin du match gagné par l'équipe de Merville, et après leurs cris de combattant au centre du terrain, les tables et chaises ont été mises en place pour que commence enfin le repas annuel du club. C'est un moment privilégié dans le club, où toutes les catégories se côtoient autour du thème du basket. Pour fêter cette victoire et la montée des deux équipes seniors, la douche aux entraîneurs et à la présidente ont fait bien rire les convives. Les enfants ont joué, les parents ont échangé et joueurs et joueuses du jour ont savouré les efforts consentis toute l'année pour la joie de jouer au basket et ils se sont tous donné rendez-vous à la rentrée pour la nouvelle saison.

Notre nouveau bureau

Constitué pour la saison 2009-2010 :

Présidente :

Patricia NAVERI

Vice-Président :

Jean-Gabriel PETIT

Secrétaire (match) :

Patricia BEAUMONT

Secrétaire adjointe :

Christiane DA COSTA

Trésorière :

Véronique CABALLERO

Trésorière adjointe :

Virginia CABALLERO

Membres :

Cathy HERNANDEZ

Membres du Conseil d'administration. :

Pierre Yves KERVIEL,

Gilles KURTZ,

Houria LAFONTAN,

Anne MARQUE,

Mickael VIDONI,

Stella GUOYTOU,

Nathalie JUTGE.

Nous vous attendons nombreux au forum des associations le samedi 5 septembre 2009. Pour tous les anciens licenciés, merci de ramener les documents rapidement. Les horaires d'entraînement seront affichés à la salle polyvalente fin août.

Notre site :

www.basketmervillois.free.fr

Pour nous contacter :

Patricia 06 81 02 37 44.

PÉTANQUE MERVILLOISE

Deux journées de **concours** les 18 et 19 juillet

Pour la 21e année consécutive, la Pétaque Mervilloise organise ses deux jours, les **18 et 19 juillet 2009**, patronnés par les commerçants et artisans.



PROGRAMME :

Samedi 18 juillet

à 14 h 30

- Triplettes
Masculines..... 250 €
- Doublettes
Féminines 100 €

Dimanche 19 juillet

à 9 heures

- Tête-à-tête..... 200 €

Dimanche 19 juillet

à 14 heures 30

- Doublettes
Masculines 350 €
- Doublettes
Féminines 100 €

Buvette et sandwiches seront à votre disposition durant ces 2 jours.

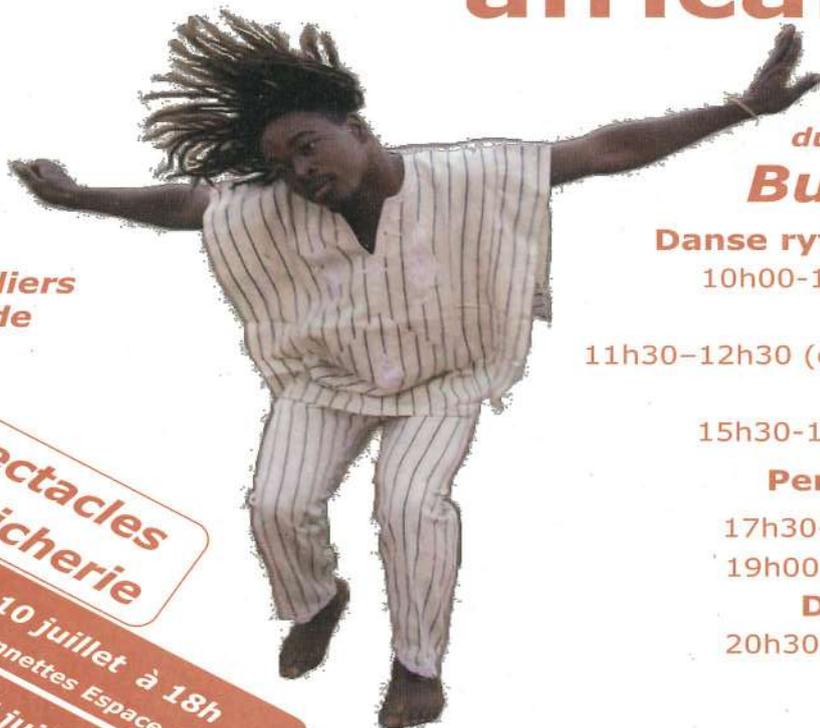




Quinzaine africaine

Salle Polyvalente de Merville

ateliers danse et percussion africaine



Cours particuliers sur demande

Dienck et ZEP du groupe Wend Panga

Burkina Faso

Danse rythmes traditionnels

10h00-11h00 (5-12 ans) 6 x 1h

Acrobatie Hip Hop

11h30-12h30 (enfants - jeunes) 6 x 1h

Afro Hip Hop

15h30-17h00 (jeunes) 6 x 1h30

Percussions africaines

17h30-18h30 (enfants) 6 x 1h

19h00-20h00 (adultes) 6 x 1h

Danse moderne Afro

20h30-22h30 (adultes) 6 x 2h

6 séances

2 Spectacles Sandwicherie

Vendredi 10 juillet à 18h

Spectacle de marionnettes Espace Jouvion

Vendredi 17 juillet à 20h30

Danse et percussions Salle Polyvalente

Participation libre

mardi 7 au vendredi 17 juillet

Inscriptions sur place.

prix à la séance ou forfait de 40 à 60 € les 6 séances.

Forfait plusieurs ateliers et famille nombreuse

COMITÉ DES FÊTES

Lundi 13 juillet 2009

21h30 : **Tour de Ville** avec la Batterie-Fanfane du Réveil Mervillois

21h45 : **Dépôt de Gerbe** au Monument aux Morts en présence de M. le Maire et de son Conseil Municipal, des Anciens Combattants et des sympathisants

Allocution de M. le Maire

22h00 : **Grand Bal** Variétés - Musette avec l'orchestre RENE D'ALET

23h30 : **FEU D'ARTIFICE**
Reprise du bal